

Autorisation du responsable légal

Vacances d'octobre du 22/10/22 au 5/11/22

Je soussigné(e) :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Téléphone :

Prénom : Téléphone portable :

Autorise la jeune, le jeune :

Nom :

Prénom :

Téléphone portable :

À participer aux activités suivantes :

Date	Activité	Prix	Centre	Coin	Navette
24/10/22	Casino bonbons				
	Aide aux devoirs				
	Zumba	3 €	RDV salle Félix		
Stage Dance le 24, 25, 26/10 (3 jours) + Repas		5 €	RDV salle Félix		
25/10/22	Aide aux devoirs				
	Rugby touché				
	Lasergame	10 €			
	Festival film Cadillac				
26/10/22	Un midi presque parfait	5 €			
	Viens gamer autour des jeux de société				
	Atelier dessin Manga	2 €			
	Motocross	5 €			
	Bowling	8 €			
27/10/22	Confection rampe				
	Atelier pâtisserie				
	Fabrication et initiation Boomerang	2 €			
	Motocross	5 €			
	Bassin des Lumières « Cosmos »	8 €			

Date	Activité	Prix	Centre	Coin	Navette
28/10/22	Tir à l'arc				
	Tournoi Ping Pong	1 €			
	Ciné kébab	12 €			
29/10/22	Tournoi de billard	1 €			
	Journée foot au Stade de Thouars		RDV 4 chemin des Maures 33400 Talence		
31/10/22	Initiation percussions				
	Halloween 10 - 13 ans	5 €			
	Halloween + de 14 ans	5 €			
2/11/22	Un midi presque parfait	5 €			
	Tournoi Fifa	1 €			
	Viens gamer autour des jeux de société				
	Ligue des Champions	5 €			
3/11/22	Atelier dessin Manga	2 €			
	Atelier pâtisserie				
	Badminton		RDV salle Coubertin		
	Motocross	5 €			
	Soirée Cinéma Manga + Repas	5 €			
4/11/22	Custom Tee-Shirt	2 €			
	Cité de l'Océan + Balade Biarritz	8 €			
Total			€		

En cas d'annulation, de changement d'horaire ou d'activité finissant avant l'horaire indiqué,

J'autorise

Je n'autorise pas

le jeune à quitter le Centre Animation Jeunesse.

En soirée, le Centre et le Coin sont fermés 15 minutes après la dernière activité. Si votre enfant reste volontairement devant la structure après la fermeture, il n'est plus sous la responsabilité de l'association - agrément A.C.M 033ORG0416. J'autorise les responsables de l'activité à prendre toutes les dispositions jugées nécessaires par un médecin.

Fait à le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »